



CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL INFORMATIQUE AUX ELEVES DE LA VILLE DE BRUXELLES

Je soussigné(e), [nom, prénom de la Direction de l'école],

Déclare avoir, ce jour, mis à disposition de [nom, prénom de l'élève], au nom et pour le compte de la Ville de Bruxelles, le matériel suivant :

<À COMPLÉTER>

Je soussigné(e), [nom et prénom du responsable], parent ou représentant légal de [nom de l'élève] inscrit en [année, classe] :

- m'engage à verser sur le compte bancaire de l'école [numéro de compte], une caution de 50€ pour le prêt du matériel repris ci-dessus. Celle-ci me sera restituée à la fin de l'année scolaire de mon enfant ;
- m'engage à ce que mon enfant restitue, dans les délais fixés, le matériel repris ci-dessus et ce dans le même état que celui dans lequel le matériel se trouvait lorsqu'il a été mis à sa disposition ;
- reconnais qu'à l'issue du cursus complet de mon enfant (fin de 6^{ème} ou fin de 7^{ème} année), il me sera proposé d'acquérir définitivement le matériel repris ci-dessus en échange d'un montant tenant compte de l'amortissement du matériel (à hauteur d'une réduction de 100 € d'amortissement par an).

Je soussigné(e), [nom et prénom de l'élève],

- confirme, en tant qu'élève de [nom de l'établissement scolaire], la réception du matériel visé ci-dessus (qui est et demeure la propriété de la Ville de Bruxelles) ;
- m'engage à utiliser le matériel fourni avec soin et dans le cadre des apprentissages pédagogiques, conformément à sa destination ;
- m'engage à ne pas louer, ni prêter le matériel informatique, ni d'aucune façon de me dessaisir, ne fut-ce que temporairement, de la possession dudit matériel ;
- m'engage en outre à signaler immédiatement tout dysfonctionnement, dégradation, perte ou vol au Référent numérique et/ou à la Direction de mon établissement scolaire ;
- m'engage, en cas de vol, à remettre une copie de la déclaration faite auprès des services de police au Référent numérique et/ou à la Direction de mon établissement scolaire ;
- m'oblige à restituer l'intégralité du matériel le 30 juin 2021 au plus tard, et ce dans le même état que celui dans lequel le matériel se trouvait lorsqu'il a été mis à sa disposition, compte tenu de son usure normale. En cas de départ définitif au cours de l'année scolaire, le matériel devra être immédiatement restitué ;

- reconnais bénéficier des droits d'administration sur le poste de travail mis à ma disposition et m'engage dans ce cadre à respecter les obligations particulières suivantes :
 - o celle de n'installer que des logiciels fiables et approuvés par le Référent numérique (étant entendu qu'il me revient d'en assurer le support moi-même) ;
 - o celle de respecter les mesures de sécurité mises en place sur mon poste de travail et de ne pas modifier leur configuration ou les désactiver ;
 - o celle de ne pas apporter de modification physique (configuration matérielle, ajout de composant) au matériel prêté ;
 - o celle de respecter le droit d'auteur et les autres droits de propriété intellectuelle détenus par des tiers sur les logiciels dont l'installation et l'utilisation sont envisagées ;
 - o celle de signaler immédiatement au Référent numérique tout acte susceptible de constituer une violation réelle ou présumée des règles de sécurité, ainsi que toute anomalie pouvant nuire à la protection du poste de travail ;

Je reconnais être informé(e) du fait que :

- en cas de perte ou de vol, je ne bénéficierai plus de PC de la Ville de Bruxelles ;
- en cas de refus de restitution du matériel visé ci-dessus, je m'expose à des sanctions de la part de l'établissement scolaire ou à des poursuites ;
- je devrai récupérer la totalité de mes documents personnels avant la restitution du matériel.

J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance et être d'accord avec les conditions et termes relatifs à la mise à disposition du matériel informatique détaillés ci-dessus.

Fait à Bruxelles, le ___/___/_____, en deux exemplaires originaux, chacun déclarant avoir reçu le sien.

Pour la Ville de Bruxelles, par délégation,

Signature de la Direction de l'école
(approuvé »)

Signature de l'élève

(précédée de la mention « lu et

Signature du responsable

(précédée de la mention « lu et approuvé »)